

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2014, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

**PRÉSENTS :**

Mme	Doris Lavoie	Mairesse
M.	Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M.	Yves Rossignol	district # 2
Mme	Éliane Champigny conseillère	district # 3
M.	Delano Guérin, conseiller	district # 4
M.	Marc Richard, conseiller	district # 5
M.	Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M.	René Perron, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme	Kathy Fortin, directrice générale adjointe

**1. Prière**

**2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum**

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**3. ADMINISTRATION**

**3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**4237-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

**10. Affaires nouvelles:**

- 3.E Rapport de la mairesse
- 5.J. Prisme culturel - Demande d'aide financière
- 10.A. Budget 2015 - Avis de motion adoption du règlement 458-2014
- 10.B. Correspondance reçue du représentant des associations du Lac-Gamelin
- 10.C. Poste de concierge - Fin de la période de probation
- 10.D. Poste de concierge - Embauche au poste de concierge
- 10.E. Piste cyclable route verte - Installation éco-compteur
- 10.F. Sapin du bon sens - Édition 2015
- 10.G. Accident sur la route 169 au coin de la rue Martin
- 10.H. Site lieu enfouissement technique (LET) - Hébertville-Station

**ORDRE DU JOUR**

**1. Prière**

**2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum**

**3. Administration**

- 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3.B. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014
- 3.C. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014
- 3.D. Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

#### 4. Résolutions

- 4.A. Commission scolaire du Lac-Saint-Jean - Acceptation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018
- 4.B. Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud - prévisions budgétaires 2015
- 4.C. Domaine du Lac Mézy - Contribution 2014 pour l'entretien des chemins
- 4.D. Domaine du Lac - Contribution 2014 pour l'entretien des chemins
- 4.E. Domaine du Lac Gamelin - Contribution 2014 pour l'entretien des chemins
- 4.F. Domaine Beaulieu - Contribution 2014 pour l'entretien des chemins
- 4.G. Domaine du 51<sup>ième</sup> et 52<sup>ième</sup> chemin - Contribution 2014 pour l'entretien des chemins
- 4.H. Nomination des maires suppléants pour la période de novembre 2014 à octobre 2015
- 4.I. Office municipal d'habitation d'Hébertville - Révision budgétaire 2014
- 4.J. Organisme de Bassin Versant du Saguenay - Demande de lettre d'appui pour le projet de mobilisation des acteurs du plan directeur de l'eau et son plan d'action
- 4.K. Adoption du budget de la coopérative de solidarité du Mont Lac-Vert pour la saison 2014-2015
- 4.L. Chevaliers de Colomb - Aide financière
- 4.M. 13<sup>ième</sup> liste des nouveaux arrivants
- 4.N. Vœux des fêtes - Radio Planète 104,5
- 4.O. Vente de bois - Soumissions
- 4.P. Office Municipal d'habitation d'Hébertville - Dépôt des états financiers 2013
- 4.Q. Office Municipal d'habitation d'Hébertville - Approbation du budget 2015
- 4.R. Domaine du Chemin des sables - Contribution 2014 pour l'entretien des chemins
- 4.S. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec - Confirmation d'une subvention pour la réalisation du projet de la salle des Chevaliers de Colomb - Autorisation signature du protocole

#### 5. Correspondance

- 5.A. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec - Avis de non-conformité
- 5.B. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec - Nouveau programme d'échantillonnage des eaux usées
- 5.C. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec - Subvention
- 5.D. École Saint-Joseph d'Hébertville - Amélioration de la sécurité
- 5.E. Fabrique Notre-Dame d'Hébertville - Remerciements
- 5.F. Demande d'un citoyen d'Hébertville - Éclairage pour les véhicules récréatifs
- 5.G. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - Approbation du règlement 455-2014
- 5.H. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - Approbation du règlement 456-2014
- 5.I. Fête de la reconnaissance - Bénévoles

#### 6. Loisirs et culture

- 6.A. Projet jeux d'eau et skate parc - Appui financier
- 6.B. Lac-Vert - Appui financier pour l'organisation des courses de motoneige

7. Urbanisme
8. Dons et subventions
  - 8.A. La Nichée - Demande d'aide financière
  - 8.B. Saint-Vincent de Paul Notre-Dame d'Hébertville - Demande de gratuité de la salle des Chevaliers de Colomb
  - 8.C. Saint-Vincent de Paul Notre-Dame d'Hébertville - Guignolée des commerces, gens et entreprises
  - 8.D. Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma - Demande de contribution financière 2014
9. Rapport des comités
10. Affaires nouvelles
  - 10.A. \_\_\_\_\_
  - 10.B. \_\_\_\_\_
11. Liste des comptes
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

**3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014**

4238-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014.

**3.C. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014**

4239-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 soit adopté.

**3.D RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014**

Aucun commentaire soulevé.

**3.E. RAPPORT DE LA MAIRESSE**

Mme Doris Lavoie fait la lecture du rapport de la mairesse pour l'année 2014. Le document est déposé aux archives municipales pour consultation publique.

**4. RÉSOLUTIONS**

**4.A. COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN - ACCEPTATION DU PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2015-2018**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean a déposé son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean désire obtenir de la part de la municipalité d'Hébertville l'approbation de ce plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018;

**CONSIDÉRANT** le partenariat entre la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et la municipalité d'Hébertville concernant l'utilisation des édifices;

**CONSIDÉRANT** l'importance de maintenir ouvertes les écoles de la Commission scolaire Lac-Saint-Jean situées sur le territoire d'Hébertville afin de développer la Municipalité;

**4240-2014**

Il est proposé par la conseillère Madame Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018 déposé par la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tel que présenté.

#### **4.B. RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL DU SECTEUR SUD - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Hébertville fait partie intégrante de la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud;

**CONSIDÉRANT QU'**à ce titre, elle doit approuver les prévisions budgétaires de la Régie;

**4241-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud pour l'année 2015 indiquant une quote-part de 13 680 \$.

#### **4.C. DOMAINE DU LAC MÉSY - CONTRIBUTION 2014 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité verse une aide financière équivalant à 13,5 % des revenus de la taxe foncière aux domaines de villégiature qui sont reconnus par elle;

**CONSIDÉRANT** la dernière négociation qui s'est déroulée au cours de l'année 2014 avec les représentants de ces associations;

**CONSIDÉRANT** la résolution 4109-2014 qui stipule que le pourcentage de l'aide financière passe de 13,5 à 15 %;

**4242-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un montant de 201,94 \$ à l'Association des Chalets Lac Mésy, pour l'entretien des chemins, pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales. Cette somme représente l'ajustement de 1,5 % pour 2014.

#### **4.D. DOMAINE DU LAC - CONTRIBUTION 2014 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité verse une aide financière équivalant à 13,5 % des revenus de la taxe

foncière aux domaines de villégiature qui sont reconnus par elle;

CONSIDÉRANT la dernière négociation qui s'est déroulée au cours de l'année 2014 avec les représentants de ces associations;

CONSIDÉRANT la résolution 4109-2014 qui stipule que le pourcentage de l'aide financière passe de 13,5 à 15 %;

4243-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un montant de 180,67 \$ à l'Association des Chalets Domaine du Lac, pour l'entretien des chemins, pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales. Cette somme représente l'ajustement de 1,5 % pour 2014.

#### **4.E. DOMAINE DU LAC GAMELIN - CONTRIBUTION 2014 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité verse une aide financière équivalant à 13,5 % des revenus de la taxe foncière aux domaines de villégiature qui sont reconnus par elle;

CONSIDÉRANT la dernière négociation qui s'est déroulée au cours de l'année 2014 avec les représentants de ces associations;

CONSIDÉRANT la résolution 4109-2014 qui stipule que le pourcentage de l'aide financière passe de 13,5 à 15 %;

4244-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un montant de 721,59 \$ représentant 1,5 % selon la nouvelle convention à la Corporation du Lac Gamelin, pour l'entretien des chemins, pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

#### **4.F. DOMAINE BEAULIEU - CONTRIBUTION 2014 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité verse une aide financière équivalant à 13,5 % des revenus de la taxe foncière aux domaines de villégiature qui sont reconnus par elle;

CONSIDÉRANT la dernière négociation qui s'est déroulée au cours de l'année 2014 avec les représentants de ces associations;

CONSIDÉRANT la résolution 4109-2014 qui stipule que le pourcentage de l'aide financière passe de 13,5 à 15 %, ce montant n'ayant pas été réclamé à date;

4245-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un montant de 3 231,98 \$ à l'Association des Propriétaires du Domaine Beaulieu pour l'entretien des chemins, pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

**4.G. DOMAINE DU 51<sup>IÈME</sup> ET 52<sup>IÈME</sup> CHEMIN -  
CONTRIBUTION 2014 POUR L'ENTRETIEN DES  
CHEMINS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité verse une aide financière équivalant à 13,5 % des revenus de la taxe foncière aux domaines de villégiature qui sont reconnus par elle;

CONSIDÉRANT la dernière négociation qui s'est déroulée au cours de l'année 2014 avec les représentants de ces associations;

CONSIDÉRANT la résolution 4109-2014 qui stipule que le pourcentage de l'aide financière passe de 13,5 à 15 %;

**4246-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un montant de 60,63 \$ aux propriétés des 51<sup>ième</sup> et 52<sup>ième</sup> chemins, pour l'entretien des chemins, pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales. Ce montant représente l'ajustement de 1,5 % de l'année 2014.

**4.H. NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR LA  
PÉRIODE DE NOVEMBRE 2014 À OCTOBRE 2015**

**4247-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter la nomination des Maires suppléants avec le calendrier décrit ci-après. Les Maires suppléants auront l'ensemble des pouvoirs qui lui sont conférés par les Lois assujetties. Ces maires suppléants sont également désignés substitués de la Mairesse à la MRC.

CONSEILLER (ÈRE)	DATE
M. le conseiller Christian Desgagnés	Novembre et Décembre
M. le conseiller Marc Richard	Janvier et Février
M. le conseiller Delano Guérin	Mars et Avril
Mme la conseillère Éliane Champigny	Mai et Juin
M. le conseiller Yves Rossignol	Juillet et Août
M. le conseiller Robert Duchesne	Septembre et Octobre

Cette rotation des Maires suppléants se poursuivra dans cet ordre et aux deux mois, et ce, jusqu'à l'adoption d'une nouvelle résolution.

**4.I. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'HÉBERTVILLE -  
RÉVISION BUDGÉTAIRE 2014**

CONSIDÉRANT la révision budgétaire de l'Office Municipal d'habitation d'Hébertville (OMH) datée du 4 novembre 2014;

CONSIDÉRANT la contribution financière de 10 % du déficit de cet organisme;

**4248-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt du budget révisé 2014 de l'OMH d'Hébertville. Ce dernier étant de 124 636 \$. La Municipalité s'engage à payer 10 % du déficit, soit 12 463 \$ pour l'année 2014. Puisque cet organisme a déjà reçu la

somme de 11 618 \$, la différence à combler est donc de 845 \$.

**4.J. ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU SAGUENAY - DEMANDE DE LETTRE D'APPUI POUR LE PROJET DE MOBILISATION DES ACTEURS DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU ET SON PLAN D'ACTION**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay) est un organisme de sensibilisation, de concertation et de mobilisation voué à la protection des bassins versants de la rivière Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE la lettre d'appui accompagnera le dépôt du plan d'action du plan directeur de l'eau (PDE) au Fonds conjoncturel de développement du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention déposée permettra d'augmenter le nombre d'actions inscrites au plan d'action du PDE qui devrait être mis en œuvre à court terme;

4249-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser une contribution de service au projet de l'OBV Saguenay d'une valeur de 250 \$ (en nature) soit en location de salle et d'équipement et du temps de travail.

**4.K. ADOPTION DU BUDGET DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONT LAC-VERT POUR LA SAISON 2014-2015**

CONSIDÉRANT le mandat d'entente spécifique entre la municipalité d'Hébertville et la Coopérative de solidarité du Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT que le budget d'opérations pour les activités prévues à l'intérieur dudit mandat doit être déposé au Conseil municipal;

4250-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt des prévisions budgétaires de la Coopérative de solidarité du Mont Lac-Vert pour la saison 2014-2015 prévoyant une aide financière aux opérations d'un montant de 267 633 \$

**4.L. CHEVALIERS DE COLOMB - AIDE FINANCIÈRE**

4251-2014

Messieurs les conseillers Marc Richard et Robert Duchesne dénoncent leurs intérêts et se retirent du dossier.

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'accorder une aide financière de 1 007, 72 \$ aux Chevaliers de Colomb pour une partie de l'année 2013 représentant 25 % de taxes foncières et de services pour la propriété du 222, rue Hudon à Hébertville.

**4.M. 13<sup>ÈME</sup> LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

4252-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la 13<sup>ième</sup> liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

84 : Alexandre Munger 241, rue Potvin Sud Hébertville

85 : Marie-Pier Gauthier 579, rue Morin Hébertville

#### **4.N. VŒUX DES FÊTES - RADIO PLANÈTE 104,5**

**4253-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission de Planète 104,5 pour les vœux du Conseil municipal à l'occasion du temps des Fêtes au montant maximal de 365 \$ plus les taxes applicables (soit 15 messages).

#### **4.O. VENTE DE BOIS - SOUMISSIONS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Mont Lac-Vert a procédé à une augmentation du nombre de pentes hors piste;

**CONSIDÉRANT QUE** cet exercice a permis de déboiser et de récupérer un volume de bois équivalant à plus ou moins 80 cordes de bois;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres Municipal pour obtenir le meilleur prix pour ces plus ou moins 80 cordes de bois;

**CONSIDÉRANT QU'**Hébertville est propriétaire du Mont Lac-Vert, la direction générale de la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 25 novembre à 13 h15;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues et présentées ci-dessous :

#	SOUSSIONNAIRE	MONTANT
1	Aménagement Pelletier	2 750 \$
2	Nathalie Harvey	2 400 \$
3	Patrice Dufour	1 680 \$
4	Stevens Hudon	1 200 \$
5	Sylvain Gaudreault	1 500 \$
6	Claude Lapointe	1 600 \$
7	Jean-Claude Paradis	810 \$
8	André Paradis	2 553 \$
9	Dereck Lapointe	2 232 \$

**4254-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne et appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder à l'entreprise Aménagement Pelletier la vente du volume de bois récupéré pour la somme de 2 750 \$ plus taxes et selon les conditions de l'appel d'offres.

#### **4.P. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'HÉBERTVILLE - DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2013**

**CONSIDÉRANT** les états financiers 2013 de l'office Municipal d'habitation d'Hébertville (OMH) datés du 13 novembre 2014;

**CONSIDÉRANT** la contribution financière de 10 % du déficit de cet organisme;

**4255-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt des états financiers au montant de 101 399 \$ pour l'année 2013. La Municipalité s'engage à payer 10 % du déficit déposé soit 10 140 \$.

#### **4.Q. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'HÉBERTVILLE - APPROBATION DU BUDGET 2015**

CONSIDÉRANT QUE l'office municipal d'habitation a déposé son budget de l'année 2015;

CONSIDÉRANT les obligations de la Municipalité en matière de logement social ;

CONSIDÉRANT QUE par ses engagements, la Municipalité est responsable de 10 % du déficit de l'Office municipal d'habitation;

4256-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de la somme de 7 437 \$ afin d'assumer sa part de 10 % du déficit de cet organisme, payable en deux (2) versements, en avril et juillet.

#### **4.R. DOMAINE DU CHEMIN DES SABLES - CONTRIBUTION 2014 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité verse une aide financière équivalant à 13,5 % des revenus de la taxe foncière aux domaines de villégiature qui sont reconnus par elle;

CONSIDÉRANT la dernière négociation qui s'est déroulée au cours de l'année 2014 avec les représentants de ces associations;

CONSIDÉRANT la résolution 4109-2014 qui stipule que le pourcentage de l'aide financière passe de 13,5 % à 15 %;

4257-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser un montant de 743,48 \$ à l'Association des Propriétaires du Chemin des Sables pour l'entretien des chemins, pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales. Ce montant représente le 1,5 % d'ajustement pour l'année 2014.

#### **4.S. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DU QUÉBEC - CONFIRMATION D'UNE SUBVENTION POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE LA SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB - AUTORISATION SIGNATURE DU PROTOCOLE**

La Municipalité a reçu la confirmation d'une subvention de 92 800 \$ pour la réalisation du projet de la salle des Chevaliers de Colomb.

4258-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la Mairesse et le directeur général à signer à titre de représentante de la municipalité d'Hébertville, toute la documentation pertinente.

## 5. CORRESPONDANCE

### 5.A. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Ce Ministère est d'avis que la Municipalité a émis une matière dangereuse (produits pétroliers provenant du lot 4 685 517) dans l'environnement, soit sur la propriété sise au 340, rue Racine (lot 4 684 801). Le Ministère demande de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement et de produire un rapport incluant un plan des mesures correctives qui a été mis en œuvre pour nous conformer à la Loi. Le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la Loi et pour sanctionner le manquement constaté.

### 5.B. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DU QUÉBEC - NOUVEAU PROGRAMME D'ÉCHANTILLONNAGE DES EAUX USÉES

Dans sa correspondance en date du 10 novembre 2014, le Ministère fait état de l'entrée en vigueur du règlement Q-2, r. 34.1 sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées. Il s'agit d'un règlement qui augmente l'échantillonnage, le suivi en laboratoire des affluents et des effluents de la station d'épuration.

### 5.C. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DU QUÉBEC - SUBVENTION

La demande de subvention pour la réalisation du projet de réfection de l'Hôtel de Ville a été refusée.

### 5.D. ÉCOLE SAINT-JOSEPH D'HÉBERTVILLE - AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ

Une lettre du directeur de l'école demande d'améliorer la sécurité près de l'école Saint-Joseph. Le 6 novembre dernier, une rencontre a eu lieu entre les représentants de l'école et de la Municipalité afin de trouver des solutions à ce problème. Quelques mesures ont été discutées, dont la possibilité de rendre la rue Hébert à sens unique entre les rues Martin et Villeneuve. De plus, la Municipalité travaille depuis l'été dernier avec l'organisme « Mon école à pied à vélo » pour modifier la sécurité près de l'école primaire. Cet organisme devrait déposer son plan d'intervention bientôt.

### 5.E. FABRIQUE NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE - REMERCIEMENTS

La Fabrique remercie la Municipalité pour l'ouverture qu'elle a manifesté concernant la possibilité de tenir les célébrations liturgiques dans un des locaux de la Municipalité durant la restauration de l'église, et ce, sans aucun frais.

### 5.F. DEMANDE D'UN CITOYEN D'HÉBERTVILLE - ÉCLAIRAGE POUR LES VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Un citoyen d'Hébertville demande d'installer un lampadaire près du kiosque touristique ayant pour objectif d'éclairer le secteur de vidange et le terrain.

**5.G. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE - APPROBATION DU RÈGLEMENT 455-2014**

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire informe que le règlement # 455-2014 décrétant un emprunt de 54 654 \$ a été approuvé.

**5.H. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE - APPROBATION DU RÈGLEMENT 456-2014**

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire informe que le règlement # 456-2014 décrétant un emprunt de 75 000 \$ a été approuvé.

**5.I. FÊTE DE LA RECONNAISSANCE - BÉNÉVOLES**

Un 7 à 10 se tiendra le vendredi 12 décembre 2014 à la salle des Chevaliers de Colomb pour tous les bénévoles de la Municipalité et leur conjoint (e). M. Christian Desgagnés, maire suppléant est désigné pour représenter le Conseil.

**5.J. PRISME CULTUREL - DEMANDE DE FINANCEMENT**

**4259-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'acheter deux (2) billets au coût de 125 \$ taxes incluses pour la grande première de Casse-noisette. Ces billets sont remis à M. Christian Desgagnés pour les faire tirer à la soirée des bénévoles de vendredi le 12 décembre 2014.

**6. LOISIRS ET CULTURE**

**6.A. PROJET JEUX D'EAU ET SKATE PARC - APPUI FINANCIER**

Le conseil sursoit à sa décision d'un appui financier. Cette décision fera l'objet de discussion lors de la préparation du budget, de la vérification des critères d'admissibilité pour la PNR, ainsi que l'évaluation de la capacité de payer de la Municipalité et des priorités qui seront retenues suite à la compilation des résultats de la journée citoyenne.

**6.B. LAC-VERT - APPUI FINANCIER POUR L'ORGANISATION DES COURSES DE MOTONEIGE**

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre du 19 novembre 2014 de la Commission des loisirs, M. Stéphane Simard était présent et que la Commission a recommandé la tenue de cette activité;

CONSIDÉRANT QUE M. Stéphane Simard et son comité assument l'entière organisation de l'activité et qu'ils fourniront, deux semaines avant l'évènement, l'attestation de la couverture d'assurance responsabilité et civile;

CONSIDÉRANT QUE l'activité sera bénéfique pour l'économie touristique du secteur et qu'elle servira de moyen de financement pour deux (2) organisations de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'activité se déroulera sur deux (2) journées et qu'elle regroupera le circuit de Radar, celui de Minoune et celui du CVM;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs demandent une participation financière de 3 000 \$ à la Municipalité pour la tenue de leur évènement;

4260-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser M. Stéphane Simard et son comité à organiser, sur le Lac-Vert, un évènement de course de motoneige selon les conditions précédemment mentionnées, à fournir gratuitement le chalet du camping et à leur verser une aide financière de 1 500 \$.

## 7. URBANISME

Aucun point à l'ordre du jour.

## 8. DONS ET SUBVENTIONS

4261-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

### 8.A. LA NICHÉE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Une aide financière de 25 \$ est accordée pour La Nichée.

### 8.B. SAINT-VINCENT DE PAUL NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

La gratuité de la salle des Chevaliers de Colomb est octroyée à la Saint-Vincent de Paul d'Hébertville pour le « Grelethon » qui aura lieu le lundi 15 décembre à partir de 12h30.

### 8.C. SAINT-VINCENT DE PAUL NOTRE DAME D'HÉBERTVILLE - GUIGNOLÉE DES COMMERCES, GENS ET ENTREPRISES

Une aide financière de 100 \$ est accordée pour la « Guignolée ».

### 8.D. FONDATION DE L'HÔTEL DIEU D'ALMA - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2014

Une aide financière de 2 000 \$ est accordée à la fondation de l'hôtel Dieu d'Alma.

## 9. RAPPORT DES COMITÉS

### LE CONSEILLER M. DELANO GUÉRIN :

Le conseiller M. Delano Guérin informe qu'il a assisté à la séance spéciale ainsi qu'à la réunion plénière le 10 novembre 2014. Il informe également qu'il a fait la visite de la maison des jeunes La Zone le 11 novembre 2014 et qu'il a participé à la journée d'implication citoyenne le samedi 22 novembre 2014.

### LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Plusieurs rencontres pour les sols contaminés pour un suivi presque journalier
- Rencontre avec les responsables des domaines
- Plusieurs rencontres pour la journée d'implication citoyenne du 22 novembre

#### **LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :**

Le conseiller monsieur Marc Richard nous informe que novembre fût un mois tranquille pour les différents comités qu'il représente.

#### **LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY :**

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a participé aux rencontres suivantes :

- Commissions des loisirs, le 19 novembre
- Préparation de la soirée des bénévoles le vendredi 12 décembre
- Suivi du projet jeux d'eau et skate park avec Mme Sylvie Racine
- Défi Radar avec M. Sylvain Simard
- Marché de Noël
- Préparation du Carnaval avec les Chevaliers de Colomb
- Planification du Marché de Noël avec Jimmy St-Pierre
- Concert de Noël
- Mise en vente du calendrier de M. Simon Emond Doyle

#### **LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL**

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Séance spéciale le 10 novembre
- Visite de la maison des jeunes La Zone le 11 novembre
- Visite du Centre de la petite enfance Am Stram Gram pour la journée porte ouverte le 12 novembre
- Rencontre avec la commission des loisirs le 19 novembre

#### **LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :**

Le conseiller M. Robert Duchesne informe qu'il a participé à une rencontre avec les producteurs de bois.

#### **LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :**

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres avec des citoyens. Elle mentionne également qu'elle fût présente aux rencontres suivantes :

- Rencontres pour la planification de la journée d'implication citoyenne
- Rencontre École St-Joseph pour la problématique soulevée trafic rue Hébert
- Rencontre avec le Ministère de l'Environnement
- Party des fêtes des employés municipaux au Mont Lac-Vert pour la pièce de théâtre « Dentelle et Diésel »
- Rencontre avec Qualitas pour les mesures prises pour la décontamination
- Séance spéciale le 10 novembre

- Visite à la Maison des jeunes La Zone et rencontre avec la direction et le président
- Comité médecin
- Journées portes ouvertes Centre de la petite enfance Am Stram Gram le 12 novembre
- Plénier MRC
- Colloque Ressources humaines Alma
- Banquet pour le 60<sup>ième</sup> de la Garde Paroissiale
- Entrevue à la radio Planète 104,5 pour la journée du 22 novembre et suivi dans les journaux
- Régie d'incendie à St-Gédéon
- Régie Parc Industriel Secteur Sud à St-Gédéon
- Deux (2) réunions à la MRC pour le budget
- Rencontre École St-Joseph pour les billets de saison au Mont Lac-Vert gratuits aux élèves du primaire
- Journée d'implication citoyenne à Hébertville le samedi 22 novembre
- Séances spéciales
- Rencontre des Domaines
- Marché de Noël

La mairesse Madame Lavoie dépose les documents suivants :

- Dépôt rapport Mi étape Portes ouvertes sur le Lac
- Dépôt des états financiers le 3 décembre 2013 du Transport Adapté
- Dépôt du rapport d'activité 2013-2014 Comité liaison Hydro-Québec
- Dépôt du Guide de formation à l'intention des titulaires de charges publiques municipales

## 10. AFFAIRES NOUVELLES

### 10.A. BUDGET 2015 - AVIS DE MOTION ADOPTION DU RÈGLEMENT 458-2014

4262-2014

Madame Éliane Champigny, conseillère, DONNE AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente de ce Conseil, sera proposé pour adoption un règlement ayant pour objet d'établir le budget 2015 et de fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures, et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêts pour tous les comptes passés dus.

### 10.B. CORRESPONDANCE REÇUE DU REPRÉSENTANT DES ASSOCIATIONS DU LAC-GAMELIN

En rapport à la gestion des déchets, les représentants déposent une résolution qui reflète la volonté des villégiateurs de quatre associations de se dissocier de la coalition de l'ensemble des associations des villégiateurs par. Dans cette résolution, la nouvelle association désire se désister de la demande de la coalition qui mentionnait que la gestion des déchets était la responsabilité de la Municipalité. Lors d'une rencontre avec les représentantes de la coalition ces dernières mentionnaient qu'effectivement, les associations des villégiateurs des lacs Gamelin, Chemin Lessard, Barnabé et Domaine Métsy, sont dissidentes de la décision de la coalition versus la gestion des déchets.

C'est pourquoi cette nouvelle association demande au conseil municipal l'abrogation de la résolution 4102-2014 qui mandate la Régie des matières résiduelles (RMR) afin d'offrir le service de ramassage des ordures et du recyclage pour l'ensemble des domaines de villégiature de la municipalité d'Hébertville. Cependant, la nouvelle association reconnaît qu'il est de l'intérêt des parties en cause de régler le dossier du ramassage des ordures et du recyclage;

Le Conseil vérifiera auprès de la RMR quelles sont les avenues possibles permettant à la Municipalité de répondre en modifiant la résolution afin de permettre aux associations Gamelin, Chemin Lessard, Barnabé et Domaine Mésy de gérer eux-mêmes les matières résiduelles, et ce, de la même manière que l'association du Chemin des Sables. Le Conseil précise que la modification de la résolution, si elle est acceptée, ne devra pas pénaliser monétairement les autres citoyens d'Hébertville.

**10.C. POSTE DE CONCIERGE- FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION**

**CONSIDÉRANT QUE** la période de probation n'a pas été probante pour la personne actuellement responsable de ce poste;

**4263-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard et appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De ne pas retenir les services du présent responsable du poste de concierge.

**10.D. POSTE DE CONCIERGE - EMBAUCHE AU POSTE DE CONCIERGE**

**CONSIDÉRANT** les besoins de la Municipalité au poste de concierge;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'ouverture du poste de concierge en mai dernier, le comité de sélection avait retenu deux candidats susceptibles de combler ce poste;

**CONSIDÉRANT QUE** l'autre candidat est disponible pour occuper le poste de concierge;

**4264-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard et appuyé par le conseiller M. Delano Guérin et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder le poste de concierge à monsieur Pierre-Luc Côté pour une durée de six mois de probation.

**10.E. PISTE CYCLABLE ROUTE VERTE - INSTALLATION ÉCO-COMPTEUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les responsables de la Véloroute ont installé des Éco-compteurs le long de cette piste cyclable;

**CONSIDÉRANT QUE** les responsables de cet attrait touristique utilisent les données recueillies pour argumenter les demandes de subventions et pour justifier l'entretien de cette infrastructure;

**CONSIDÉRANT QU'il a été proposé à la municipalité d'Hébertville de faire installer un tel compteur et ce sans frais, sur la Route Verte, réseau associé à la Véloroute.**

**4265-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés et appuyé par la conseiller M. Yves Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander que soit installé un Éco-compteur sur le tracé du Horst de Kénogami, près de la digue Oui Qui.

**10.F. SAPIN DU BON SENS - ÉDITION 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** les sapins naturels sont recyclables;

**CONSIDÉRANT QU'**il importe d'offrir à la population la possibilité de recycler les sapins de Noël;

**4266-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adhérer à cette campagne et d'informer les citoyens qu'ils pourront bénéficier du service de récupération des sapins de Noël en les rapportant au Centre de tri ou au garage municipal.

**10.G. ACCIDENT SUR LA ROUTE 169 AU COIN DE LA RUE MARTIN**

**CONSIDÉRANT QUE** dans la semaine du 24 novembre il y a eu un accident impliquant un autobus scolaire et une automobile au coin de la Route 169 et de la rue Martin;

**CONSIDÉRANT QUE** les accidents sont fréquents à cette intersection et que les véhicules empruntant la Route 169 circulent à grande vitesse;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a déjà demandé l'installation de lumières clignotantes pour ralentir la vitesse des usagers de la Route 169 près de cette intersection;

**4267-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés et appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander au ministère des Transports l'installation de lumières clignotantes de couleur jaune pour inciter les usagers de la route 169 à ralentir près de cette intersection.

**10.H. SITE LIEU ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) - HÉBERTVILLE-STATION**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle diffusée au TVA régional au sujet que la Ville de Saguenay désire enfouir ses déchets au LET d'Hébertville Station;

**4268-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés et appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater madame la Mairesse de s'informer auprès du président de la Régie des matières résiduelles si effectivement une étude a été réalisée en la matière et de faire un suivi au conseil municipal.

**11. LISTE DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**4269-2014**

D'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme totalisant 957 857,24 \$, des déboursés de la taxe d'accise pour une somme de 24 130,70 \$ et des déboursés pour la route vert pour une somme de 5 425,27 \$

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question soulevée.

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever  
l'assemblée, à 21h40.

---

MME DORIS LAVOIE  
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

---

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. en études régionales  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER